RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

pass Culture



Partage de données entre le pass Culture et des collectivités membres de la Fédération nationale des colletivités territoriale pour la culture (FNCC)

Rapport d'expérimentation

Juillet 2025 -Février 2026

Les freins à la pratique artistique et à la fréquentation de lieux culturels qui se posent aujourd'hui encore à une partie de notre jeunesse mettent à mal le droit de tout citoyen de pouvoir participer à la vie culturelle de son pays, de vivre et d'exprimer sa culture ainsi que ses références. Accéder à la culture, c'est pouvoir mieux s'insérer dans sa vie de jeune adulte. C'est un vecteur de découverte, de vivre-ensemble, d'émancipation, de citoyenneté.

Le pass Culture partage avec les collectivités territoriales l'objectif de pouvoir lever ces freins et de contribuer à la dynamique culturelle au sein des territoires. Comme le soulignent plusieurs rapports récents[1], les données collectées par le pass Culture représentent une source d'information inédite sur l'offre disponible dans l'ensemble du territoire et sur les pratiques culturelles de la population âgée de 15 à 21 ans. C'est pourquoi il a été décidé conjointement entre la FNCC et le pass Culture, en juillet 2025 à l'occasion du Festival d'Avignon, de mener une expérimentation de partage de données et plus globalement d'aide à la décision en matière de politique culturelle.

Synthèse de l'expérimentation



1. Collectivités adhérentes de la FNCC volontaires pour participer

Alfortville, Angoulême, Arles, Champigny-sur-Marne, Chartres, Communauté d'Agglomération Grand Dôle, Fontenay-le-comte, Issy-les-Moulineaux, Le Creusot, Le Moule, Lyon, Malakoff, Montreuil, Reze, Rombas, Saint-Rémy-de-Provence, Sceaux, Sene, Seine Normandie Agglomération, Septèmes-les-Vallons, Strasbourg, Vannes.

2. Calendrier de l'expérimentation

L'expérimentation a débuté en septembre 2025. Un point d'étape de l'expérimentation a eu lieu lors du salon des Maires et des collectivités locales le 19 novembre. Elle s'est achevée au début de l'année 2026

.

3. Démarche de l'expérimentation

Les équipes du pass Culture se sont mises en lien avec les collectivités volontaires pour procéder à un partage de données, sur la base d'une liste d'indicateurs. Des discussions se sont établies dans ce cadre avec différents acteurs, en fonction de l'organisation propre à chaque collectivité. Il était entendu qu'aucune donnée à caractère personnel ni informations confidentielles ne seraient mises à disposition. Le présent rapport est un retour d'expérience sur cette expérimentation et les échanges menés dans ce cadre

Les équipes locales du pass Culture se mettent ensuite en lien avec les collectivités volontaires pour procéder au partage de ces données. Celui-ci prend la forme de l'envoi de la fiche spécifique et d'un rendez-vous de présentation et de discussion avec différents acteurs, en fonction de l'organisation propre à chaque collectivité.

Le présent rapport est un retour d'expérience sur cette expérimentation, à partir de la construction des données et des entretiens, explicitant l'intérêt de cette démarche pour généraliser l'accès aux données du pass Culture.

[1] Rapport de la Cour des Comptes sur le pass Culture (décembre 2024) ; Rapport de la commission d'enquête sur les missions des agences, opérateurs et organismes consultatifs de l'Etat (juillet 2025).

[2] Les territoires doivent être identifiés via leur code INSEE (le code de l'EPCI s'i il s'agit d'un EPCI, le code de la commune s'i il s'agit d'une commune, le code de la région s'i il s'agit d'une région etc.) afin de faciliter l'identification dans les bases du pass Culture.

[3] Le Code des relations entre le public et l'administration (ou "CRPA") ainsi que la réglementation relatives à la protection des données limitent le partage des données publiques eu égard au respect de la vie privée des usagers.

Quand le pass Culture partage ses données à plusieurs collectivités en lien avec la FNCC

A l'origine : une politique publique nationale articulée aux acteurs du territoire

Le pass Culture, opérateur national du ministère de la Culture depuis janvier 2026, est un acteur d'une politique publique nationale de démocratisation culturelle qui vise à accompagner l'accès à la culture de tous les jeunes et leur découverte de la diversité culturelle.

Sous tutelle du ministère de la Culture, il est aussi financé par les ministères de l'Éducation nationale, de l'Agriculture, des Armées et de la Mer pour le financement de projets d'éducation artistique et culturelle réalisés au profit des élèves de la 6e à la terminale. il va ouvrir par ailleurs sa gouvernance aux représentants de trois associations de collectivités territoriales (FNCC, ADF, Régions de France) dès sa transformation en opérateur au 1er janvier 2026. Il déploie son action dans les territoires en coordination avec les services territoriaux de l'État, en coopération étroite avec les collectivités territoriales et auprès des acteurs culturels et des associations des champs de la prévention, de l'insertion professionnelle, de l'action sociale. Il met à disposition une application mobile présentant les offres de tous les secteurs culturels (livre, musique, cinéma, spectacle vivant, arts visuels, patrimoines, musées, etc.) géolocalisées sur tout le territoire, et éditorialise les propositions culturelles de manière à favoriser la découverte de la richesse des lieux et des domaines culturels.

Il réalise par ailleurs des centaines d'actions en matière de démocratisation et de démocratie culturelle pour encourager la rencontre physique des jeunes avec les œuvres et les créateurs, la pratique artistique, l'éducation de l'esprit critique. Il anime des clubs de jeunes, un réseau d'ambassadeurs et désormais un Conseil de jeunes au plan national qui va bientôt s'enrichir d'une déclinaison territoriale.



Mettant en relation plus de 40.000 acteurs culturels avec les 3 millions de jeunes inscrits bénéficiant d'un crédit (50 euros à 17 ans, 150 euros à 18 ans assortis d'un bonus de 50€ pour les jeunes les plus précaires ou les jeunes en situation de handicap), le pass Culture a à son actif un ensemble de données d'inscription, de connexion, de navigation, de réservations d'offres culturelles qui donnent un aperçu singulier des pratiques culturelles des jeunes en autonomie. Le pass Culture assure aussi la réservation de projets d'éducation artistique et culturelle (EAC) au collège et lycée pour lesquels les établissements disposent d'un budget à leur main. Sur ce volet, le pass Culture peut rendre compte des réservations des classes sans aller jusqu'au suivi individuel des élèves[4]. L'analyse des activités du pass Culture se doit de conjuguer au niveau local ces deux volets d'action.

La rencontre des jeunes avec la culture entremêle alors les actions de politiques publiques locales, les initiatives des créateurs et d'une variété d'acteurs producteurs et diffuseurs de culture (librairies, scènes, musées, festivals, ...), l'animation du tissu associatif ou encore l'accompagnement scolaire et familial. Les jeunes ont accès à leur application, les acteurs culturels ont accès à leur espace professionnel pour proposer et suivre leurs offres. Jusqu'à ce jour, les collectivités locales n'avaient, elles, pas d'espace où percevoir l'ensemble de l'activité générée par le pass Culture sur leur territoire, indépendamment des informations spécifiques aux équipements culturels qu'elles administrent en propre. Combien de jeunes se sont inscrits sur le pass Culture? Quelles structures sont actives dans l'application? Où ruissellent les crédits? Combien de collèges et de lycées du territoire utilisent le pass Culture? Que plébiscitent professeurs, élèves et jeunes "hors temps scolaire", que ce soit en local ou dans un autre département ?

[4] Les activités artistiques et culturelles réalisées par les élèves dans le temps scolaire sont suivis par le ministère de l'Education nationale. Le pass Culture et sa tutelle analysent les activités réalisées au niveau des classes et établissements, voire par exemple ici.

Comment l'opération s'est-elle concrètement déroulée ?

Ces questions ont servi de point de départ à une expérimentation entre le pass Culture et plusieurs collectivités territoriales volontaires adhérentes de la FNCC. Une méthode de travail a donc été mise en oeuvre à partir de l'été 2025 :

Phase 1
juillet 2025

Annonce de la mise en œuvre de ce projet lors de l'Assemblée générale de la Fédération à Avignon le 15 juillet 2025.

Phase 2
juillet - septembre 2025

Élaboration d'un modèle de fiche par collectivité par le pass Culture.

Phase 3
septembre 2025

Webinaire de présentation du projet par le pass Culture auprès des collectivités territoriales volontaires - présentation du modèle de fiche et amendements du document.

Phase 4
octobre 2025 - décembre 2025

transmission, présentation et discussion des fiches avec chacune des collectivités volontaires.

Phase 5
19 novembre 2025

Point d'étape au salon des maires et des collectivités locales.

Phase 6
janvier 2026 - février 2026

ajustement du modèle de fiche à partir des retours des collectivités et préparation de la généralisation à venir. Rédaction du rapport de conclusion de l'expérimentation.

L'objectif de ce rapport est donc de relater comment le partage de données, par des fiches d'indicateurs, et les discussions associées ont abouti à (1) accompagner les politiques publiques culturelles des territoires avec le pass Culture en appui et (2) rendre opérant l'essaimage à venir des données du pass Culture dans les collectivités. Les travaux pionniers de Samuel Goëta[5] sur l'ouverture des données publiques avaient déjà illustré par des cas précis que le partage des données génère en premier lieu un décloisonnement des services publics et la coopération entre les services, par delà les indicateurs. Cette expérimentation abonde ce constat et illustre à son tour ce que la construction et diffusion d'indicateurs stimulent à différentes échelles territoriales. Car les données ne tombent pas du ciel : les data résultent d'une chaîne partant de la traçabilité des actions de navigation, puis de traitements de nettoyage, d'agrégation, de vérification, et enfin d'analyse pour donner du sens aux observations.

1. Du pass Culture au paysage culturel local, un aller-retour à réitérer

“Redites-nous où vous en êtes, parce que nous, à part les questions sur la part collective, on n’a pas vraiment suivi”

Quels que soient les interlocuteurs présents lors des rendez-vous entre le pass Culture et les collectivités engagées, les échanges ont souvent commencé par cette demande de clarification sur le positionnement et le fonctionnement à date du pass Culture. Aussi bien la coordinatrice budgétaire de la direction des affaires culturelles d’une grande métropole qu’une élue d’une commune rurale sollicitent de compenser une connaissance partielle (“à part les classes qui viennent au théâtre, on ne voit pas vraiment”) et parfois plus personnelle (“ma fille a 17 ans donc je vois un peu”). Les interlocuteurs pouvaient aussi projeter une implication dans l’utilisation de la part collective sans forcément percevoir leur marge d’action sur les autres aspects du pass Culture. Il fallait ainsi passer de l’implication réelle des équipes opérationnelles pour rendre accessible les offres sur l’application à l’articulation du pass Culture avec l’ensemble des acteurs et des politiques publiques des collectivités publiques à destination de la jeunesse.

pass Culture
Résultat 1

intégrer dans les supports de diffusion des indicateurs une présentation synthétique de l’ensemble des activités du pass Culture adaptée aux acteurs publics.

Un paysage culturel nécessairement singulier

Parmi les collectivités avec qui la fiche de partage de données a été travaillée, certaines comptent moins de 10 acteurs culturels inscrits sur le pass Culture sur leur territoire et d’autres plus de 50. Sur le territoire de chaque collectivité, les acteurs culturels actifs sur le pass Culture se répartissent dans différents secteurs culturels et suivant différentes natures d’offre. Les dépenses des jeunes et les activités scolaires des collectivités liées à l’EAC se dessinent partiellement en regard de l’offre culturelle locale et appellent des approfondissements pour tenir compte des mobilités. Si cette perception de l’appropriation de l’offre locale est “sentie” par les acteurs publics, elle gagne à être objectivée par des données.

pass Culture x collectivités
Résultat 2

produire et analyser les indicateurs d’utilisation du pass Culture en lien avec l’offre culturelle du territoire, en identifiant et distinguant les activités réalisées en local des activités réalisées en mobilité.

[5] Samuël Goeta, Les données de la démocratie, C&F Editions, 2024.

Enrichir les informations pour faire l'aller-retour entre le pass Culture et le local

Malgré ces différences, trois constats ont été régulièrement partagés. Tout d'abord, les dépenses culturelles mélangent des livres et des sorties au cinéma, des places en festival et l'achat de matériel artistique, chacun dépensant son crédit suivant ses arbitrages : rendre compte du "mix" composé par chaque jeune au gré de ses goûts et son argent de poche reste une gageure. L'intérêt est donc de suivre régulièrement les activités et dépenses pour analyser les tendances de fond, que ce soit auprès des acteurs du territoire ou en mobilité. Le pôle Etudes et recherche du pass Culture est ainsi à même de fournir des études nationales comme son enquête de cohorte auprès des jeunes dont le crédit est expiré ou l'enquête sur la lecture menée avec les Etats généraux de la lecture pour la jeunesse au second semestre 2025.[6]

pass Culture
Résultat 3.1

mettre à jour les indicateurs à un rythme semestriel et les diffuser aux collectivités avec un niveau d'accompagnement proportionné aux besoins des collectivités et aux moyens de l'opérateur.

Ensuite, pour ce qui relève de l'action des pouvoirs publics, les propositions des structures comme les bibliothèques ou les espaces de médiation ne sont pas toujours référencées sur le pass Culture, alors que l'application permet de les localiser. A contrario, les acteurs culturels mobilisés pour la part collective via des initiatives privées (artiste réalisant des ateliers, compagnie proposant des animations) ne sont pas toujours connus des services culturels de la ville.

pass Culture x collectivités
Résultat 3.2

croiser les informations d'utilisation du pass Culture avec les informations disponibles dans les collectivités pour mieux qualifier la connaissance réciproque des acteurs culturels.

Enfin, les collectivités sont l'échelle où activer l'ensemble des acteurs de la jeunesse, depuis les directions chargées du sport, du social et de la formation jusqu'à la culture et les transports, tant l'expérience des jeunes forment un tout. A ce titre, certaines réunions sur les données du pass Culture ont associé les principaux acteurs culturels concernés par l'utilisation du dispositif, ce qui n'a rien de simple quand il existe une potentielle concurrence entre acteurs.

pass Culture x collectivités
Résultat 3.3

associer dans les discussions toutes les parties prenantes de l'action publique qui parlent à la jeunesse, que ce soit via des offres dédiées sur la culture ou pour un volet de leurs actions (comme c'est le cas pour les acteurs en charge des transports).

[6] Voir les études du pass Culture disponibles ici. Certaines études partent des données d'utilisation de l'application, d'autres formules des questionnaires (cohortes sortantes) ou combinent plusieurs méthodes (pour l'étude sur la lecture : questionnaire et focus group).

2. Que disent les données ?

Cette formule se veut provocatrice : les données ne parlent pas toutes seules. Et pourtant, nombres et pourcentages “disent” quelque chose, une fois qu’on les situe dans le paysage des offres culturelles, dans des dynamiques résultant des évolutions des pratiques culturelles des jeunes, dans le cadre plus large des données de pilotage de l’action publique : c’est toute l’expertise du pass Culture que de savoir produire et donner du sens aux data avec un ancrage local. L’expérimentation entre le pass Culture et la FNCC est donc l’occasion de produire les chiffres, les lire et leur donner sens.

Des indicateurs à expliciter

L’équipe de data analyst du pass Culture représente un service de traitement de la donnée de grande compétence, en capacité de mettre à disposition une data de qualité, la transmission d’indicateurs à manipuler restant cependant un exercice sensible. Parce que les indicateurs relèvent :

1. d’un modèle de données (les jeunes renseignent le code postal de leur lieu d’habitation à leur inscription et peuvent l’actualiser tous les ans à la période de la rentrée scolaire au cas où ils auraient changé de situation),
2. d’un calcul en fonction d’un périmètre et de catégories (regrouper les jeunes par tranche d’âge, préciser les types d’activités menées par les collèges et lycées, définir une période d’observation depuis la généralisation du pass Culture en 2021 ou à date),
3. d’une analyse visant à préserver l’anonymat des jeunes et le secret des affaires des acteurs culturels (il n’est pas possible d’afficher le montant de remboursement des offres culturelles réservées qui est versé aux acteurs culturels par le pass Culture), tout en gardant des dimensions d’analyse pertinentes (dynamique temporelle, comparaison par rapport à d’autres territoires, etc.).

Or, si les compétences de data analyst sont souvent présentes dans les EPCI, ces profils rattachés aux collectivités travaillent sur des jeux de données et enjeux qui ne sont pas toujours liés à la culture. Les réunions de travail avec les parties prenantes de l’expérimentation FNCC ont donc rarement été menées en présence d’acteurs de la donnée dans les territoires. Les discussions ne portaient alors pas sur les modes de calcul mais ont souvent constitué l’occasion de définir ce que recouvre tel ou tel indicateur, pour formaliser une compréhension métier des données plutôt qu’une approche technique.

pass Culture x collectivités
Résultat 4
mettre en place un dispositif d’accompagnement à la prise en main des données et indicateurs.

“C’est beaucoup ou pas?”

Une fois les indicateurs explicités, les rendez-vous ont régulièrement embrayé sur la question du sens donné à ces indicateurs. Est-ce que 50% de dépenses en livre, c’est beaucoup? La part des sorties scolaires au théâtre est-elle bien en progression depuis la rénovation de l’équipement de la ville? Comme pour les indicateurs fournis aux DRAC, les tableaux proposés situent une collectivité dans son département et sa région. Or les agents des services culturels municipaux ont plutôt cherché à se situer par rapport à une agglomération voisine ou à une collectivité ayant les mêmes caractéristiques (densité de population, présence ou non d’établissement d’enseignement supérieur, milieu rural ou urbain).

Par ailleurs, d’autres réservoirs de données pourraient être mobilisés, que ce soit ceux concernant la démographie du territoire ou ceux des investissements dans les équipements culturels. Les données d’utilisation du pass Culture gagnent donc à être liées à d’autres références.

pass Culture x collectivités
Résultat 5

mettre en place un dispositif d’accompagnement à la prise en main des données et indicateurs en s’associant à des réseaux d’acteurs existants, comme les associations de collectivités, pour fournir aux collectivités des points de comparaison et d’analyse

La jeunesse, une étape d’exploration

Cette analyse en réseau des données sur les pratiques culturelles des jeunes est d’autant plus justifiée que cette population ne peut pas s’observer de manière fixe et que les activités culturelles ne sont rarement que locales. La connaissance partielle des acteurs culturels proposant des offres dans le cadre des activités d’éducation artistique et culturelle (EAC) par les services rencontrés résulte aussi probablement de ce rayonnement : les artistes et compagnies interviennent potentiellement autant dans les classes de leur commune d’habitation que dans d’autres territoires.

Parmi les indicateurs qui ont le plus suscité d’interrogations, celui de la part des jeunes du territoire dépensant leur crédit auprès d’acteurs culturels du territoire est probablement le plus illustratif du fait qu’un territoire n’est pas étanche à son environnement: dans une petite communauté rurale avec peu d’offre culturelle (et notamment ni librairie ni cinéma), seuls 15% des jeunes indiquant ce code postal en lieu d’habitation ont réalisé des dépenses en local; mais même dans une grande métropole avec un investissement culturel important et des infrastructures en conséquence, cet indicateur dépasse rarement 50%, probablement du fait de la mobilité des jeunes pour leurs études.

Un interlocuteur observait aussi des caractéristiques propres à la période juvénile qui impliquerait une mobilité en groupe: *“les jeunes préfèrent aller en bande au gros complexe de la ville voisine pour voir des blockbusters, plutôt que de fréquenter le petit cinéma d’art et d’essai qui a un tarif très bas mais où ils sont venus voir des films avec l’école et où se rendent leurs parents le samedi soir”*.[7]

Cette observation de la mobilité géographique des jeunes et des contextes sociaux serait à mettre en regard d’une évolution des goûts. A l’âge où l’on s’émancipe de la culture scolaire et familiale pour former ses propres expériences, le pass Culture est un moyen de tester des contenus et pratiques culturelles, à côté de chez soi ou non.

pass Culture
Résultat 6

Dans des études menées avec des approches locales, rendre compte d’une jeunesse en mutation pour éclairer les politiques des collectivités territoriales.

[7] Les entretiens n’ayant pas été enregistrés, cette citation est une reformulation.

Passer à l'action, en co-construction

Une fois les fiches de données constituées, communiquées et présentées, le dialogue a posé un diagnostic et les équipes de la coopération territoriale du pass Culture et des collectivités se sont penchées sur des actions concrètes à mettre en place dans une feuille de route sur le premier semestre 2026 ou plus loin. Ces actions concertées font partie des services proposés par les équipes du pass Culture, qui peuvent être activés par les différents acteurs des collectivités territoriales, partout sur le territoire et à tous les niveaux d'action.

Type d'actions	Exemple d'actions programmées spécifiquement à l'issue du partage des données
Diffuser des informations sur le pass Culture	Co-organiser une réunion d'information et d'échanges (en présentiel) à destination du tissu culturel local (associatif, privé).
Mettre en place des actions spécifiques par secteur ou via les services d'ingénierie culturelle du pass Culture	Mise en place d'une action dédiée à la lecture publique à l'échelle de l'agglomération.
Animer le réseau d'acteurs présents sur le pass Culture sur des actions spécifiques	Réunion de travail avec les équipements gérés par la collectivité, particulièrement les médiathèques du territoire dans le cadre de l'expérimentation du pass Culture pour tous : état des lieux et partage des objectifs du pass Culture, récolte des remarques des partenaires, activation des acteurs non encore inscrits (conservatoire et lecture publique)
Élargir les interlocuteurs des services et du pass Culture à tous les services concernés	Mise en relation avec une association particulièrement active sur le territoire pour imaginer une action commune à destination des jeunes habitant en QPV.
Enrichir la connaissance du territoire et des pratiques culturelles des jeunes par les données	Envisager un travail sur le croisement, l'interopérabilité, la complémentarité des dispositifs jeunesse portés par le pass Culture, la métropole, l'université, la région.

De l’expérimentation à la généralisation

Les données d’utilisation du pass Culture

Concrètement, l’expérimentation a permis d’identifier et de fixer la liste des indicateurs d’utilisation du pass Culture utiles aux collectivités.

Sur cette base, l’équipe data du pass Culture est en charge d’automatiser le calcul de ces indicateurs et le support de leur diffusion pour les collectivités.

Des données du pass Culture au pilotage des politiques culturelles des collectivités territoriales à destination de la jeunesse

Ces données d’utilisation du pass Culture par les jeunes et les établissements scolaires constituent un socle de référence que les collectivités territoriales peuvent exploiter pour piloter leur politique culturelle. Cette conclusion, qui reprend une proposition de Jean-Philippe Lefèvre lors du point d’étape au salon des maires le 19 novembre 2025, résulte de trois éléments.

Tout d’abord, les acteurs des collectivités et de la culture témoignent d’une impression de “ne pas connaître les pratiques culturelles des jeunes” et tout ce qui comblera le fossé entre acteurs publics, acteurs culturels et jeunesse citoyenne (que ce fossé soit profond ou superficiel) participe à une meilleure compréhension mutuelle des ressorts des évolutions de notre société.

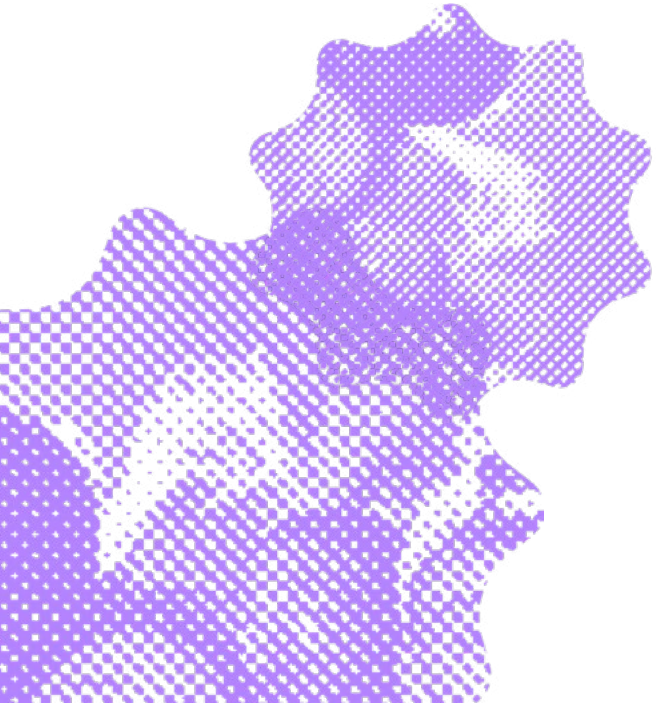

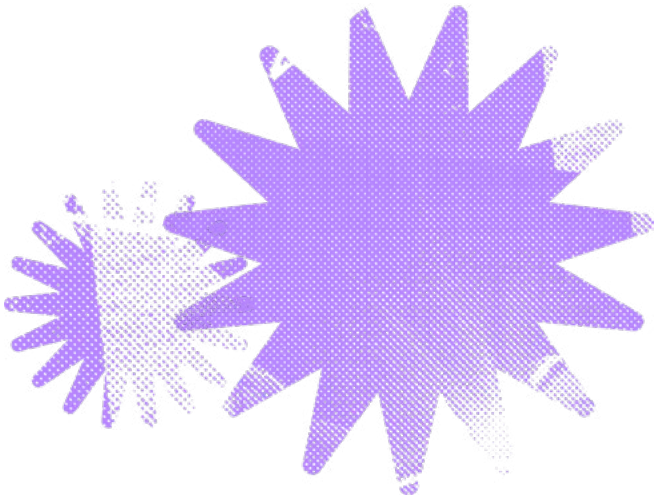

Ensuite, les élus et services locaux disposent de bien des leviers pour accompagner l’expérience culturelle des jeunes : les politiques culturelles locales bien sûr, mais aussi la mise en réseau des acteurs de la jeunesse ou encore les politiques environnantes comme celles de transport. Les données d’usage du pass Culture ont servi de point de départ pour formuler un constat et de prétexte pour projeter des actions, en liant les différentes parties prenantes mobilisées.
Ainsi, l’expérimentation menée entre le pass Culture et les collectivités volontaires adhérentes de la FNCC a suscité de nombreuses réflexions, dans le prolongement de ce partage, pour développer l’offre culturelle valorisée sur le pass Culture grâce à un meilleur dialogue entre les équipes présentes sur le territoire et les acteurs publics et culturels. Ces discussions gagnent à s’organiser sous la houlette des collectivités et en lien avec les services territoriaux de l’action publique.

Généraliser la diffusion : le défi du passage à l’échelle

A partir de la liste des indicateurs d’utilisation du pass Culture utiles aux collectivités pour asseoir leur politique culturelle à destination de la jeunesse, “reste” à identifier les formes d’accompagnement nécessaires à la prise en main de ces données. Comment diffuser ces indicateurs non pas à plusieurs collectivités volontaires mais à chaque collectivité du territoire qui en ferait la demande? Cette question nécessite de baliser non pas seulement des aspects techniques, mais aussi juridiques et organisationnels. C’est ce nouveau défi auquel le pass Culture s’est attelé, afin de proposer en 2026 une procédure réaliste, pragmatique et durable pour répondre aux besoins des collectivités en lien avec la tutelle de l’opérateur.